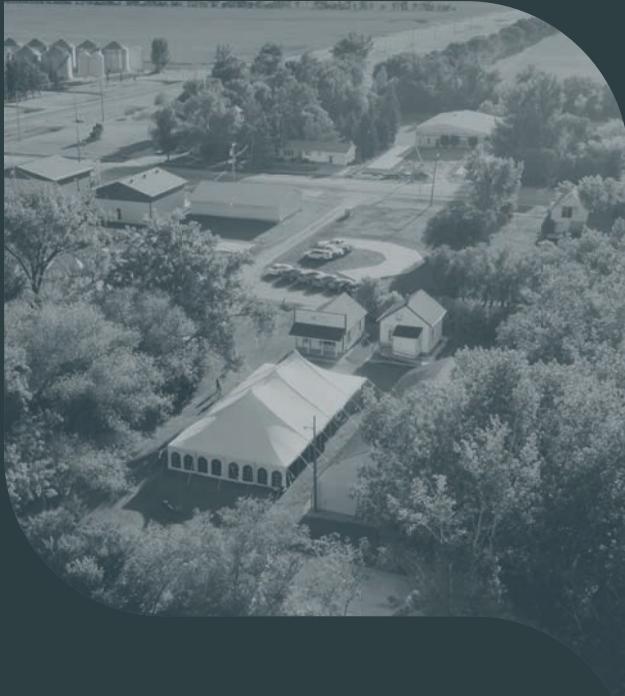




RAPPORT CONSOLIDÉ
DES ACTIVITÉS

Prêts à se repropulser



1^{ER} AVRIL 2021
AU 31 MARS 2022

Association des municipalités
bilingues du Manitoba (AMBM)

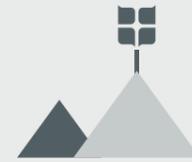
Conseil de développement économique des
municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)

Éco-Ouest Canada (ÉOC)



VISION

Des gouvernements municipaux bilingues forts, disposant des partenaires et des ressources nécessaires pour bâtir des collectivités prospères, fières et vibrantes.



MISSION

L'AMBM est la voix du leadership municipal bilingue. Politique et stratégique, elle mise sur la valeur ajoutée du français dans la force du bilinguisme pour favoriser le développement, la vitalité et la pérennité de ses membres et de leurs collectivités.



VALEURS

Les trois valeurs suivantes expriment les grands principes qui guident l'AMBM dans son fonctionnement, sa prise de décision et son action.

ENGAGEMENT

Nous comprenons les besoins et les attentes de nos membres et orientons nos actions vers l'atteinte ou le dépassement de ceux-ci. Nous inspirons et exerçons une gouvernance saine, solidaire et efficace. Nous créons une synergie entre toutes les parties prenantes envers l'atteinte d'objectifs collectifs élevés, au bénéfice de nos collectivités.

IDENTITÉ BILINGUE

Nous célébrons et faisons la promotion du français en tant que valeur ajoutée dans la force du bilinguisme dans le contexte des deux langues officielles du Canada. Nous reconnaissons que la langue française est un atout distinctif et un vecteur de la vie sociale, culturelle et économique dans nos collectivités.

LEADERSHIP

Nous menons activement des actions stratégiques, pertinentes et innovantes visant à inspirer et influencer le futur des gouvernements municipaux bilingues du Manitoba, puis à favoriser leur prospérité et leur pérennité.

PÔLES STRATÉGIQUES

1

AFFIRMER UN LEADERSHIP ET UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUES

En affirmant son leadership sur la scène provinciale et nationale, l'AMBM positionne ses membres, leurs enjeux et leurs priorités auprès des deux autres ordres de gouvernement et établit des collaborations stratégiques avec des partenaires municipaux clés.

2

RENFORCER NOTRE NOTORIÉTÉ ET NOTRE VISIBILITÉ

Les municipalités du Manitoba ainsi que ses partenaires clés reconnaissent la valeur ajoutée de l'AMBM et témoignent de celle-ci.

3

CONSOLIDER LE GROUPE AMBM

Les trois organisations associées au Groupe AMBM (AMBM, CDEM et ÉOC) mènent des actions concertées répondant aux enjeux et aux priorités des municipalités membres et sont reconnues pour agir sous l'égide du consortium Groupe AMBM.

4

PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VITALITÉ, À LA PROSPÉRITÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCOPHONIE

L'AMBM est un acteur de premier plan pour stimuler la vitalité, la prospérité et le développement de la francophonie en situation minoritaire, tant au niveau régional que provincial et national.

5

ASSURER UNE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE EFFICACE ET EFFICIENTE

L'AMBM met en place des pratiques de gouvernance et de gestion optimisant sa performance et favorisant sa pérennité.

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et du chef de la direction	8
La structure organisationnelle	10
Les instances du Groupe AMBM	12
AMBM: Rassembler et représenter	16
CDEM: Catalyser l'économie locale	26
ÉOC: Stimuler le virage écoresponsable des gouvernements municipaux	36
Carte des municipalités bilingues du Manitoba	40

MOT DU PRÉSIDENT ET DU CHEF DE LA DIRECTION

L'AMBM, c'est la force collective du leadership porté par 15 municipalités qui ont choisi d'endosser un rôle prépondérant dans le développement et l'épanouissement des communautés francophones et bilingues résidant sur leur territoire.

L'année 2021-2022 marquait la fin d'un cycle municipal de quatre ans¹. Malgré la houle et les impondérables attribuables à la COVID-19 et à ses effets multiples, nous pouvons dire : mission accomplie !

Les quatre dernières années ont été marquées par le rehaussement de la notoriété et de la visibilité du leadership municipal bilingue auprès des décideurs publics, ainsi que par l'impressionnant chemin parcouru en matière de prestation de services municipaux dans les deux langues officielles et en matière de participation active au continuum de l'immigration économique francophone et bilingue.

PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE RELANCE ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA

Malgré les ralentissements engendrés par la pandémie de la COVID-19, l'AMBM a été plus que jamais visible auprès des deux autres ordres de gouvernement. Nous avons été sur tous les fronts pour promouvoir notre Stratégie de relance économique et mobiliser les décideurs publics à investir avec nos municipalités membres envers de multiples projets prioritaires en infrastructures. À la suite de ces efforts constants de représentation, nous attendons des annonces d'investissements massifs dans nos municipalités au cours de l'année 2022-2023.

Comme en témoigne le présent rapport consolidé des activités, l'année 2021-2022 aura permis à nos deux filiales à vocation économique² de déployer leurs multiples expertises pour mettre en œuvre les priorités des municipalités membres, en particulier celles répertoriées dans notre Stratégie de relance économique.

DES MUNICIPALITÉS QUI SOUHAITENT PARTICIPER PLEINEMENT AU DÉVELOPPEMENT ET À L'ÉPANOUISSEMENT DES CFMS

Nous avons également été très actifs et vocaux dans le dossier de la nouvelle Loi sur les langues officielles, ainsi que le très attendu Plan d'action pour les langues officielles (PALO). L'objectif ultime est d'assurer que les municipalités francophones et bilingues des communautés francophones en situation minoritaire (CFMS) disposent des ressources et des outils pour participer pleinement à la promotion et à la protection du français. Les résultats entraîneront un effet direct sur la pérennité de ces mêmes communautés et de nos collectivités dans l'ensemble.

À cet effet, nous disposons d'un appui de taille dans nos revendications grâce à l'engagement du gouvernement du Manitoba. La Province comprend les enjeux et les priorités de nos municipalités en matière de prestation de services dans les deux langues officielles et s'investit à identifier et mettre en place des solutions pérennes avec nous par le biais de notre Groupe de travail conjoint sur la coopération et la consultation qui a commencé à siéger en août 2021.

LE 3M : PROPULSER SOLIDEMENT LE PARTENARIAT MUNICIPAL-COMMUNAUTAIRE

Fruit d'un travail de longue haleine (plus de 24 mois), l'AMBM a finalisé l'élaboration de son tout nouveau Modèle de maturité municipale (3M) et de son règlement d'application. Le 3M sera présenté au conseil d'administration de l'AMBM en juin 2022 pour adoption. Le but du 3M et de son règlement d'application est de fournir aux municipalités membres le soutien, les ressources et les outils nécessaires pour rehausser leur prestation de services municipaux dans les deux langues officielles, en fonction de leurs réalités et de leurs priorités. Le 3M est une véritable révolution dans notre approche de prestation de services. Il y aura un « avant » et un « après », avec l'application du 3M.

DES COLLECTIVITÉS DE PLUS EN PLUS PRÊTES À ACCUEILLIR

Enfin, grâce à l'appui financier du ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), nous sommes très fiers d'avoir franchi depuis 2020 de nombreuses étapes nous ayant mené à la création de notre toute première Stratégie de soutien à l'immigration économique dans les municipalités bilingues du Manitoba. Grâce à cette stratégie, l'AMBM et ses municipalités membres deviendront en mesure de participer activement à la réussite de l'immigration économique francophone et bilingue sur notre territoire.

En terminant, nous souhaitons remercier l'ensemble des membres des conseils d'administration et des équipes du CDEM et d'ÉOC pour leur contribution exceptionnelle, leur assiduité, leur agilité et leur résilience. Vous êtes à la source même des succès passés, actuels et futurs du Groupe AMBM et de la prospérité des collectivités bilingues du Manitoba.



Ivan Normandeau
Président

Préfet de la Municipalité rurale de La Broquerie



Justin Johnson
Chef de la direction

¹ Les élections municipales 2022 auront lieu le 26 octobre.

² Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et Éco-Ouest Canada (ÉOC).

LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Misant sur la vitalité et la prospérité de collectivités francophones et bilingues, le Groupe AMBM s'est doté d'une véritable force de frappe politique et économique en regroupant sous son égide trois organismes aux vocations complémentaires : l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et Éco-Ouest Canada (ÉOC).

Ce faisant, le leadership municipal a muni son organisme porte-parole, l'AMBM, de deux filiales économiques exerçant chacune un mandat complémentaire et répondant aux priorités des gouvernements municipaux bilingues du Manitoba.



AMBM

Catalyseur du développement, de la prospérité et de la pérennité des collectivités bilingues du Manitoba, l'AMBM est le chef de file politique et stratégique regroupant, appuyant et représentant une gouvernance municipale forte et solidaire. Solide et bien ancrée, l'AMBM compte à ce jour 15 municipalités manitobaines ayant adopté une politique d'offre de services dans les deux langues officielles.

GOVERNANCE: chaque municipalité membre nomme un.e représentant élu.e au conseil d'administration de l'AMBM, en plus de compter un.e représentant.e des directions générales de l'une des municipalités membres.

CDEM

Depuis 1996, le CDEM encourage, stimule et organise le développement économique au sein des municipalités bilingues du Manitoba. Cumulant de multiples succès et reconnu à l'échelle canadienne pour son leadership, le CDEM compte plus de 20 employé.e.s et offre ses services à l'intérieur de six différents secteurs d'impact :

- Appui aux entreprises
- Développement économique communautaire
- Intégration de la jeunesse
- Immigration
- Emploi
- Tourisme

GOVERNANCE: les membres du conseil d'administration du CDEM sont nommés par l'AMBM.

¹ 20 000 habitants et moins.

ÉOC

Créée en 2017, ÉOC est une agence de développement économique environnementale créée par et pour le leadership municipal. En tant qu'organisme à but non lucratif, ÉOC dispose d'un mandat national. Jusqu'à présent, ses activités ont été davantage concentrées dans les provinces de l'Ouest canadien (région des Prairies).

Modèle unique en son genre, ÉOC a comme mandat de sensibiliser et d'accompagner les petites et moyennes municipalités¹ de l'Ouest canadien et des autres provinces envers l'écologisation de leur économie locale et régionale. Parmi les principaux services d'ÉOC figurent la création d'inventaires des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'élaboration de plans d'action locaux sur le changement climatique (PALCC). De plus, ÉOC fournit un accompagnement sur mesure pour la mise en place de projets d'infrastructure et de développement économique viables et écoresponsables :

- Conception de projets environnementaux basés sur des données fiables
- Recherche et développement de projets durables
- Rédaction de demandes de financement
- Gestion de projet

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTÉRÊT D'ÉOC:

- Planification et inventaires de GES
- Transport (Véhicules à zéro émissions)
- Économie circulaire
 - Transformation des déchets à valeur ajoutée (énergie)
 - Réacheminement des matières organiques
 - Recyclage de produits ménagers
 - Systèmes énergétiques communautaires et rénovation de bâtiments
- Efficacité énergétique

GOVERNANCE: les membres du conseil d'administration d'ÉOC sont nommés par l'AMBM.

LES INSTANCES DU GROUPE AMBM

AU 31 MARS 2022

Chacun des trois organismes formant le Groupe AMBM dispose de sa propre gouvernance.

Association des municipalités bilingues du Manitoba (AWMBM)

M. Justin Johnson
Chef de la direction

Les membres du conseil d'administration

M. Ivan Normandeau
Président
Préfet de la Municipalité
rurale de La Broquerie

M. Justin Bohémier
Vice-président
Maire de la Municipalité rurale de Taché

Mme Liliane Sorin
Trésorière et représentante des
directions générales
Adjointe à l'administration du District
urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes
à la Municipalité rurale de Lorne

M. Conrad Durand
Secrétaire
Membre du District urbain local de
Notre-Dame-de-Lourdes

M. Denis Savard
Membre
District urbain local de Somerset

M. Paul Desrosiers
Administrateur par procuration
Ville de Powerview-Pine Falls

Mme Diane Dubé
Conseillère
Municipalité rurale de Alexander

M. André Carbonneau
Conseiller
Municipalité rurale de De Salaberry

M. Angelo Fouillard
Conseiller
Municipalité rurale de Ellice-Archie

M. Paul Gilmore
Préfet
Municipalité rurale de Montcalm

Mme Cheryl Smith
Préfète
Municipalité rurale de Saint-Laurent

M. Chris Ewen
Maire
Municipalité rurale de Ritchot

M. Richard Pelletier
Maire
Ville de Sainte-Anne

M. Gaétan Talbot
Membre
District urbain local de Saint-Léon

M. Raymond Maynard
Maire
Village de Saint-Pierre-Jolys

M. Mathieu Allard
Conseiller
Ville de Winnipeg

Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)

M. Louis Allain
Directeur général

Éco-Ouest Canada (ÉOC)

M. Dany Robidoux
Directeur général

Les membres du conseil d'administration

Mme Mona Bruneau-Fallis
Présidente
Village de Saint-Pierre-Jolys

M. Philippe Mailhot
Vice-président
Ville de Winnipeg

M. Alain Damphousse
Trésorier
Municipalité rurale de Montcalm

M. Jacques Lavack
Secrétaire
Municipalité rurale de Taché

M. Guy Bradet
Administrateur
Municipalité rurale d'Alexander

M. Gabriel Tétrault
Administrateur
Municipalité rurale de De Salaberry

M. Mario Tanguay
Administrateur
Municipalité rurale de Ellice-Archie

Mme Bev Collet
Administrateur
District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes

M. Gaëtan Bisson
Administrateur
Municipalité rurale de La Broquerie

Mme Salwa Meddri
Administratrice
Secteur Immigration

M. Guy Dumont
Administrateur
Municipalité rurale de Saint-Laurent

M. Stéphane Rondeau
Administrateur
District urbain local de Somerset

M. Rémi Lemoine
Administrateur
Secteur Jeunesse

Mme Éveline Touchette
Administratrice
Municipalité rurale de Ritchot

M. Joël Rondeau
Administrateur
*Secteur Mouvement coopératif
Caisse Groupe Financier*

M. Paul Desrosiers
Administrateur
Ville de Powerview-Pine Falls

M. Richard Pelletier
Administrateur
Ville de Sainte-Anne

Les membres du conseil d'administration

M. Ivan Normandeau
Président (par intérim)

M. Conrad Durand
Secrétaire-trésorier

M. François Catellier
Administrateur
*Secteurs Gestion des déchets
et Produit du terroir*

AMBM

FÉDÉRER ET REPRÉSENTER

La période 2021-2022 a marqué un certain retour à la « normale » avec l'atténuation de la menace de la COVID-19 à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

L'AMBM et ses membres ont ainsi concentré leurs efforts sur des priorités d'envergure telles que la relance économique post-COVID grâce à de nouveaux investissements provinciaux et fédéraux dans les infrastructures des municipalités membres, en plus de finaliser sa toute nouvelle Stratégie de soutien à l'immigration économique dans les municipalités bilingues du Manitoba et son Modèle de maturité sur la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles.

LES RÉALISATIONS-CLÉS DE L'AMBM DURANT LA PÉRIODE

Au cours de la période 2021-2022, l'AMBM a été présente sur plusieurs fronts pour représenter ses municipalités membres et créer un environnement favorable à l'accomplissement de leurs priorités. Les réalisations-clés de l'AMBM se résument par les trois thématiques d'impact suivantes :

- Améliorer le continuum des services gouvernementaux dans les deux langues officielles
- Bâtir des collectivités francophones et bilingues accueillantes et inclusives
- Relancer l'économie des municipalités bilingues du Manitoba



Améliorer le continuum des services gouvernementaux dans les deux langues officielles

MODÈLE DE MATURITÉ MUNICIPAL (3M) : ON PASSE À L'ACTION!

Offrir une prestation de services municipaux optimale dans les deux langues officielles figure parmi les priorités premières de l'AMBM, des élu.e.s et des directions générales des municipalités bilingues du Manitoba. Cette année, grâce aux services du consultant Louis Tétrault et de son équipe, avec la collaboration des élu.e.s et des directions municipales, l'AMBM a développé un modèle de maturité municipal (le 3M) pour la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles, assorti d'un règlement d'application et d'un plan d'action identifiant les meilleures tactiques pour accompagner chacune des 14 municipalités rurales bilingues du Manitoba à non seulement adopter en conseil municipal le modèle de maturité, mais à l'appliquer et à se doter d'un plan de mise en œuvre.

Il est prévu que le conseil d'administration de l'AMBM valide et entérine le modèle de maturité et le règlement d'application en juin 2022, ce qui permettra de cheminer vers un accompagnement sur mesure auprès de chaque municipalité afin d'augmenter et de pérenniser leur prestation, en plus d'accroître la visibilité du français dans les espaces publics au sein des municipalités membres de l'AMBM.

Par la mise en œuvre du 3M et l'adoption de son règlement d'application, l'AMBM et ses membres entendent aligner plus directement l'offre d'une prestation de services municipaux dans les deux langues officielles avec le cadre législatif provincial en matière de francophonie manitobaine, et ainsi renforcer et améliorer le continuum de services gouvernementaux en français, aux côtés des gouvernements provincial et fédéral.

FRANCISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION ET D'AFFICHAGE DANS L'ESPACE PUBLIC MUNICIPAL

Au cours de l'année 2021-2022, l'AMBM a appuyé les municipalités bilingues et leurs partenaires locaux dans la francisation de leurs outils de communication et d'affichage. Au total, 539 897 mots (534 documents ou projets) ont été traduits par les ressources de l'AMBM, soit une diminution de 24 % par rapport à l'année précédente. Cet écart s'explique par le fait que l'année 2020-2021 avait nécessité la traduction de multiples documents supplémentaires reliés à la pandémie de la COVID-19.

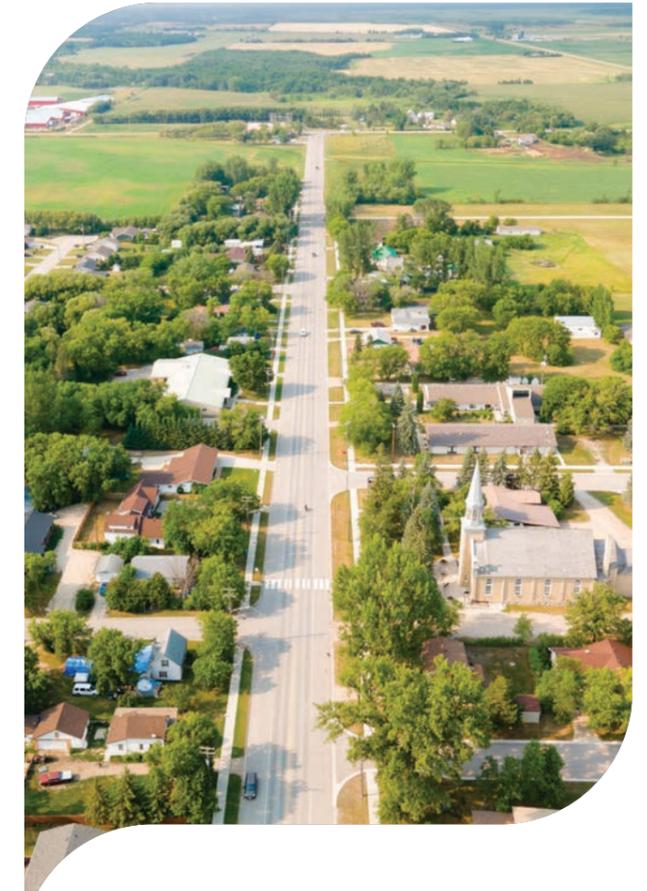
La prolongation de la Convention relative à la traduction de la documentation écrite des municipalités bilingues du Manitoba permettra d'assurer le maintien des services de traduction auprès des municipalités membres jusqu'au 31 mars 2023.

En attendant la mise en place de la nouvelle Entente Canada-Manitoba relative aux services en français (2023-2028), le Groupe de travail sur la coopération et la consultation entre le gouvernement du Manitoba et l'AMBM a statué que l'AMBM déposerait au ministère des Relations avec les municipalités une proposition pour l'année financière 2023-2024 visant la mise en place d'éléments prioritaires qui créeront des conditions favorables au rehaussement de la prestation de services municipaux bilingues.

PÉRENNISER NOS BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES BILINGUES EN MILIEU RURAL

La Fédération des bibliothèques des municipalités bilingues du Manitoba (FBMB) est actuellement en dormance, faute de ressources pour réaliser sa mission et soutenir convenablement ses membres. La FBMB est à la croisée des chemins et son avenir est plus qu'incertain. Les succursales de Saint-Pierre-Jolys et de Saint-Malo de la Bibliothèque régionale Jolys sont menacées de fermeture imminente. Au minimum, elles devront se trouver de nouveaux locaux où opérer. Un démarchage politique et stratégique auprès des décideurs publics est en cours de réalisation en collaboration avec le Village de Saint-Pierre-Jolys et la Municipalité rurale de De Salaberry.

Grâce au soutien financier et technique de la Province du Manitoba, l'AMBM prévoit mener au cours de la prochaine année un état général de la situation entourant la FBMB et les bibliothèques municipales bilingues en milieu rural, permettant d'identifier des pistes d'avenir pour renforcer le réseau, au bénéfice des collectivités.



LE NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COOPÉRATION ET LA CONSULTATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU MANITOBA ET L'AMBM EST OPÉRATIONNEL

La première réunion du nouveau Groupe de travail sur la coopération et la consultation entre le gouvernement du Manitoba et l'AMBM a eu lieu en août 2021. Au cours de la période, le Groupe de travail s'est rencontré à deux reprises, alors que leurs équipes respectives ont par la suite effectué plusieurs suivis techniques découlant de ces réunions. Grâce à ce mécanisme formel, l'AMBM et le gouvernement du Manitoba ont l'occasion de réfléchir et de faire avancer des enjeux clés tels que la mise en œuvre du plan stratégique pluriannuel de services en français du ministère des Relations avec les municipalités, la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles et la mise en place de modèles de financement améliorés pour les filiales de l'AMBM (le CDEM et ÉOC) afin que celles-ci puissent toujours mieux servir les municipalités bilingues du Manitoba en concordance avec les visées du gouvernement du Manitoba.

LA PERSPECTIVE MUNICIPALE AU CŒUR DES ENJEUX DE LA MODERNISATION DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

L'AMBM a investi beaucoup de temps et d'énergie pour faire valoir la perspective municipale sur l'enjeu de la modernisation de la Loi sur les langues officielles (LLO).

En mai 2021, l'AMBM a soumis au Comité sénatorial permanent des langues officielles (chargé d'étudier le projet de réforme des langues officielles) un mémoire présentant quatre recommandations précises :

1. Que le gouvernement du Canada modernise à fond la LLO et que le texte final de celle-ci réaffirme et renforce explicitement un partenariat fédéral-municipal direct en matière de langues officielles d'une manière qui respecte les compétences provinciales⁴ car le caractère bilingue des municipalités canadiennes qui se sont engagées doit être reconnu et soutenus clairement;
2. Que le texte final de la nouvelle LLO comporte les leviers et les mécanismes (législatifs et administratifs) pertinents ou nécessaires à la mise sur pied d'un programme de financement, ainsi qu'à l'octroi de ressources et de formation en matière de langues officielles pour les municipalités intéressées afin de soutenir et de promouvoir l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de bien enchâsser le partenariat fédéral-municipal⁵;
3. Que le prochain Plan d'action pour les langues officielles (PALO) renferme un programme visant à renforcer les capacités des municipalités à livrer des services dans les deux langues officielles afin que les institutions publiques soient fortes et disposent des capacités nécessaires pour s'engager dans la mise en place d'actions concrètes;
4. Que le gouvernement fédéral crée une table de concertation des associations municipales francophones et bilingues de l'extérieur du Québec, en cohérence avec son intention ferme d'établir un nouvel équilibre en matière linguistique au Canada pour refléter la situation particulière du français en Amérique du Nord⁶;

En mars 2022, le président de l'AMBM, M. Ivan Normandeau, émettait une déclaration publique saluant le projet de loi C-13 déposé par l'honorable Ginette Petitpas-Taylor et félicitant la ministre pour l'important travail accompli. Bien que ce projet de loi présente des avancées notoires, par rapport à son ancêtre (la Loi sur les langues officielles), le gouvernement fédéral continue d'ignorer le rôle fondamental que les municipalités du pays sont prêtes à exercer pour contribuer à la vitalité de ces mêmes communautés, en tant qu'ordre de gouvernement le plus près des citoyens et à pied d'égalité avec les deux autres ordres de gouvernements. La position de l'AMBM est claire : les trois ordres de gouvernement doivent s'allier pour promouvoir et protéger les langues officielles, selon le principe de subsidiarité du fédéralisme canadien. Ce principe prévoit que l'ordre de gouvernement le mieux placé pour adopter et mettre en œuvre des lois est celui qui est le plus apte à le faire, non seulement sur le plan de l'efficacité, mais également parce qu'il est le plus proche des citoyens touchés et, par conséquent, le plus sensible à leurs besoins, aux particularités locales et à la diversité de la population.

L'AMBM a également porté la voix de ses membres dans le cadre des consultations du printemps 2022 tenues par le gouvernement fédéral en vue de la préparation du prochain Plan d'action pour les langues officielles (PALO), en s'appuyant sur les recommandations positionnées dans son mémoire de 2021.



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉE POUR LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Depuis 2020, le chef de la direction de l'AMBM agit à titre de directeur de projet dans le cadre de l'initiative de Stratégie de développement rural intégrée pour la francophonie manitobaine. Le projet vise à accroître la qualité de vie en français en milieu rural au Manitoba. Bien que la pandémie de la COVID-19 a ralenti le rythme du travail à accomplir, il est prévu que la Stratégie sera présentée au comité de concertation à l'automne 2022 et qu'elle sera pleinement déployée dès janvier 2023. Soulignons que l'initiative a été initiée et est commanditée par la Société de la francophonie manitobaine (SFM) qui s'est adjointe la collaboration de l'AMBM et du CDEM (comité directeur), ainsi que de l'ensemble des organismes livreurs de services en francophonie manitobaine (comité de concertation). Ce travail collectif permettra que l'adoption et la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie soit le fruit d'un travail collaboratif et d'un véritable partenariat communautaire-municipal au bénéfice de la francophonie manitobaine.

⁴ Cet énoncé fait partie prenante de la résolution adoptée en mars 2020 par le conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) à l'égard de la LLO. La résolution de la FCM fut ensuite appuyée par plusieurs autres associations municipales, dont l'Association of Manitoba Municipalities (AMM), l'Association bilingue des municipalités de l'Alberta (ABMA) et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB). Cette résolution fut initialement soumise avec succès à la FCM par l'AMBM en 2018.

⁵ Ibid.

⁶ Un tel mécanisme fédéral-municipal serait des plus stratégique et productif pour contribuer au développement des minorités francophones à plusieurs égards.

S'ALLIER POUR RENFORCER LE PARTENARIAT PROVINCIAL-MUNICIPAL-COMMUNAUTAIRE AU BÉNÉFICE DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Le 16 septembre 2021, le vice-président de l'AMBM, M. Justin Bohémier, rencontrait le premier ministre du Manitoba (à ce moment, le premier ministre en fonction était l'honorable Kelvin Goertzen), la vice-première ministre et ministre des Affaires francophones, l'honorable Rochelle Squires, ainsi que les représentants de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), soit la présidente Angela Cassie et le directeur général Daniel Boucher.

À l'issue de cette rencontre stratégique, M. Bohémier a émis une déclaration publique confirmant la volonté commune de tous les intervenants présents de collaborer activement à la mise en œuvre de la Stratégie de relance économique municipale 2021-2024 des municipalités bilingues du Manitoba et de renforcer la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles.

Cette rencontre a confirmé la force du partenariat provincial-municipal-communautaire. Les 15 municipalités bilingues du Manitoba comptent plus de 98 % de la population francophone du Manitoba. En tant qu'ordre de gouvernement le plus près des citoyens, les municipalités membres souhaitent multiplier les collaborations avec le gouvernement provincial et la SFM pour participer activement au développement de nos communautés francophones, notamment en renforçant leur accès à des services en français en milieu rural.



Bâtir des collectivités francophones et bilingues accueillantes et inclusives

PRENDRE NOTRE PLACE DANS LE CONTINUUM EN IMMIGRATION ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE ET BILINGUE

Depuis 2020, l'AMBM mène le projet Renforcement des connaissances et des capacités des municipalités bilingues en matière d'immigration économique francophone au Manitoba, grâce au soutien financier du ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Le but est de définir le rôle, les responsabilités, les atouts et les besoins des municipalités bilingues du Manitoba dans le continuum de l'immigration économique francophone et bilingue.

Dans le cadre de ce projet, nous avons pu mettre en lumière la performance exceptionnelle de la Ville de Winnipeg en tant que championne nationale en immigration économique francophone. Chez les 14 municipalités bilingues rurales membres, les capacités sont plutôt asymétriques, mais on peut facilement conclure que presque tout est à bâtir. Nous avons aussi identifié l'importance de régionaliser l'immigration, de bien préparer nos collectivités à accueillir des personnes immigrantes, d'accompagner les municipalités membres à reconnaître et à promouvoir leurs atouts, ainsi qu'à solutionner des enjeux de taille reliés aux infrastructures locales (logement, transport, connectivité). Ce projet nous a permis de conclure une fois de plus que la réussite de l'immigration dans nos collectivités passe nécessairement par un partenariat gouvernemental tripartite fort et engagé, ainsi qu'une alliance solide avec la communauté francophone.

Voici les réalisations accomplies au cours de l'année 2021-2022 :

- Création d'une Stratégie de soutien à l'immigration économique dans les municipalités bilingues du Manitoba ;
- Évaluation des capacités des municipalités bilingues rurales du Manitoba à attirer, accueillir, intégrer et retenir des immigrants / immigrants francophones ;
- Documentation et transferts de pratiques exemplaires en matière d'immigration (en provenance d'autres provinces) vers l'AMBM et ses membres ;
- Offre de huit séances de formation-concertation à l'intention des élu.e.s et des directions générales des municipalités membres en matière d'immigration économique.

L'AMBM poursuivra la mise en œuvre du projet en 2022-2023, qui représente techniquement la dernière année de l'entente avec IRCC. L'organisme et ses municipalités membres visent à parvenir à un nouvel accord avec le bailleur de fonds afin de prolonger le projet jusqu'en 2025.

PARTICIPATION ACTIVE DE L'AMBM À L'INITIATIVE DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ACCUEILLANTES DE LA RÉGION DE LA RIVIÈRE-SEINE

Depuis trois ans, l'AMBM participe activement au comité consultatif communautaire de l'Initiative des Communautés francophones accueillantes de la région de la Rivière-Seine (Municipalité rurale de Taché, Municipalité rurale de La Broquerie et Ville de Sainte-Anne), sous le leadership du Réseau en immigration francophone du Manitoba (RIF MB). Au cours de la dernière année, l'AMBM, le RIF et le Réseau communautaire de la SFM ont lancé une nouvelle plateforme en ligne ayant pour vocation d'aiguiller et d'informer les nouveaux arrivants francophones au sujet des services en français disponibles dans la région, en vue de faciliter leur installation et leur intégration dans la région de la Rivière-Seine. Le lancement de la plateforme a eu lieu à l'été 2021, en marge de la Journée canadienne du multiculturalisme.

RÉSEAUTAGE ET REPRÉSENTATION POLITIQUE POUR L'IMMIGRATION FRANCOPHONE ET BILINGUE

Le 31 mars 2022, l'AMBM a planifié, organisé et tenu une activité de réseautage et de représentation politique au Musée canadien pour les droits de la personne. Cette soirée sur le thème de l'immigration francophone et bilingue a réuni l'honorable John Reyes, ministre de l'Éducation postsecondaire, du Développement des compétences et de l'Immigration, les élu.e.s et directions des municipalités bilingues du Manitoba, les directions générales de la majorité des organismes francophones du Manitoba, en particulier ceux impliqués en immigration, ainsi que certains partenaires anglophones.

Relancer l'économie des municipalités bilingues du Manitoba... avec vigueur!

DÉVOILEMENT ET DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DE RELANCE ÉCONOMIQUE MUNICIPALE 2021-2024

C'est en septembre 2021 que l'AMBM dévoilait officiellement sa nouvelle Stratégie de relance économique municipale 2021-2024, en parallèle avec la tenue des élections fédérales en cours.

Cette Stratégie s'appuie sur la vision et les priorités des membres de l'AMBM. Elle propose des mesures et des interventions concrètes, en cohérence avec les plans de relance économique des gouvernements du Manitoba et du Canada. Plus spécifiquement, elle prévoit des investissements de 259,3 millions de dollars en infrastructures (développement durable, tourisme et économie numérique), 11,6 millions de dollars en développement économique et entrepreneuriat, ainsi que la mise sur pied d'un fonds de dotation de 70 millions de dollars pour des infrastructures contribuant à l'épanouissement des francophones du Manitoba.

La pandémie de la COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur l'ensemble de la société. Or, ses répercussions les plus importantes ont été observées dans les communautés les plus vulnérables, dont les collectivités francophones et bilingues du Manitoba. Les municipalités sont l'ordre de gouvernement le plus près des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM); il est donc crucial que la relance économique postpandémique leur accorde une attention particulière.

Les municipalités possèdent 60 % des infrastructures essentielles qui soutiennent notre économie. Selon le Conference Board du Canada, chaque dollar investi dans les infrastructures locales ajoute entre 1,20 \$ et 1,60 \$ au PIB réel du Canada. L'AMBM est prête à agir et à mettre en place les conditions gagnantes pour stimuler l'investissement nécessaire au déploiement de sa Stratégie en préconisant un partenariat tripartite entre les trois ordres de gouvernement.

Les municipalités bilingues du Manitoba sont résilientes et fortes. En collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial, ainsi qu'avec l'appui de ses filiales, l'AMBM entend stimuler une sortie de crise robuste et rebâtir ensemble des collectivités prospères.

La Stratégie a servi d'outil stratégique et visionnaire pour mener de multiples actions de représentation auprès des décideurs publics provinciaux et fédéraux pour réaliser les priorités des municipalités membres : rencontres auprès de cabinets ministériels, lettres officielles, déclarations



politiques du président et du vice-président de l'AMBM sur les réseaux sociaux. L'AMBM a aussi multiplié les lettres d'appui de projets déposés par ses membres dans le cadre de programmes de financement provinciaux et fédéraux, notamment pour le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC), le Fonds de développement économique francophone de l'Ouest (FDEFO), l'Initiative de sensibilisation aux véhicules à émission zéro (IVEZ), le Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs (PBCVI), le Fonds d'aide au tourisme (FAT), le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC), le Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural (FSTR), le Fonds pour la conservation et le climat (FCC), le Financement de l'efficacité communautaire (FEC) et le Programme d'accélération des collectivités à consommation nette zéro (PACCNZ) de l'Ouest. Les actions de représentation ont obtenu du succès pour la majorité de ces dossiers, permettant de faire atterrir des millions de nouveaux investissements publics dans les municipalités membres de l'AMBM.

À la suite de ces efforts constants de représentation, nous attendons des annonces d'investissements massifs dans nos municipalités au cours de l'année 2022-2023.

UNE ANNÉE DE GRANDS PROGRÈS EN MATIÈRE DE CONNECTIVITÉ AU RURAL

L'accroissement de l'accès à des services d'Internet à large bande et de téléphonie cellulaire pour les collectivités francophones et bilingues rurales du Manitoba figure parmi les dossiers prioritaires défendus par l'AMBM et prônés par la Stratégie de relance économique municipale 2021-2024. Depuis toujours, l'AMBM favorise la multiplication des partenariats public-privé pour contribuer à bâtir des collectivités rurales, municipalités bilingues mieux connectées.

Dans un contexte de relance économique postpandémique, nous devons maximiser les chances de nos collectivités rurales francophones et bilingues de se développer et de prospérer. Pour y arriver, l'accès à une connexion fiable et abordable aux services d'Internet à large bande et de téléphonie cellulaire est incontournable. Voilà pourquoi l'AMBM se fait un devoir d'appuyer la mise en place de partenariats régionaux gagnants, à l'intérieur de dossiers comme celui-ci où l'on peut démontrer la valeur ajoutée d'une collaboration efficace et constructive entre les différents fournisseurs de services et nos collectivités

COLLABORATION FRUCTUEUSE ENTRE LE CDEM ET VALLEY FIBER DEPUIS BIEN TÔT DEUX ANS

Depuis bientôt deux ans, le CDEM et l'entreprise Valley Fiber travaillent de concert sur des opportunités d'investissement au niveau fédéral pour la construction de l'infrastructure en fibre optique et de déploiement de la connectivité dans les municipalités rurales bilingues.

Grâce à la technologie de connectivité de Valley Fiber, la facilitation de partenariats sur le terrain avec les municipalités par le CDEM et le leadership de l'AMBM, huit municipalités ont signé une entente de connectivité et trois autres ont signalé leur intérêt, ce qui signifie un investissement direct de plus de 100 millions de dollars en infrastructure dans les municipalités bilingues du Manitoba.

En plus d'accélérer le branchement des collectivités rurales des municipalités bilingues, ces partenariats représentent également de nombreuses opportunités d'emplois au sein même des communautés, grâce à l'embauche d'une panoplie de professionnels, dont du personnel de vente, de soutien technique, d'installateurs à domicile et de techniciens, sans compter l'embauche des contractuels locaux en matière de construction et d'électricité.

Valley Fiber dit vouloir faire partie du tissu de chaque communauté, en créant des points d'accès locaux et en fournissant des moyens aux organisations à but non lucratif et au gouvernement local de communiquer avec

leurs résidents. L'entreprise reconnaît que la connectivité est un enjeu économique crucial puisqu'elle permet la rétention et la croissance des entreprises en améliorant les possibilités du travail à domicile.

Ces investissements majeurs s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la Stratégie de relance économique municipale initiée par le Groupe AMBM. La stratégie indique que les investissements dans l'infrastructure numérique renforcent le tissu social des collectivités, attirent de nouveaux investissements et permettent de tirer pleinement parti des possibilités offertes par le numérique.

Le CDEM, l'AMBM et Valley Fiber souhaitent pouvoir confirmer d'autres investissements dans le futur afin de continuer à rendre les municipalités bilingues du Manitoba plus résilientes et prospères dans le contexte de relance économique.



MAI 2021 : ENTENTE ENTRE LA PROVINCE ET XPLORNET

C'est en mai 2021 que la Province du Manitoba annonçait son partenariat avec Xplornet, visant à améliorer la connectivité de centaines de collectivités rurales, éloignées et autochtones du Manitoba. Cette entente apportera des solutions à la fois pratiques et innovantes pour contrer la fracture numérique, notamment dans les régions rurales de la province. Elle optimisera et améliorera l'utilisation de l'infrastructure et de la capacité numérique existante (le réseau à fibres optiques et l'infrastructure des tours de Manitoba Hydro), ce qui représente des économies substantielles sans compromettre les standards de qualité. L'entente prône donc l'efficacité et l'efficacité au bénéfice des collectivités. Au plan de la connectivité Internet à large bande, la liste des collectivités couvertes par cette annonce renfermait 12 des 14 municipalités bilingues rurales membres de l'AMBM (environ 86 %) :

- Municipalité rurale de Ritchot (Île-des-Chênes)
- Municipalité rurale de La Broquerie (La Broquerie)
- Municipalité rurale de Taché (Landmark)
- Ville de Powerview-Pine Falls (Pine Falls)
- Municipalité rurale de Montcalm (Saint-Jean-Baptiste)
- Municipalité rurale de De Salaberry (Saint-Malo)
- Ville de Sainte-Anne

- Municipalité rurale de Alexander (Saint-Georges)
- Municipalité rurale de Saint-Laurent (Saint-Laurent)
- District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes
- District urbain local de Somerset
- Municipalité rurale de Ellice-Archie (Saint-Lazare)

En ce qui concerne la téléphonie cellulaire, 10 des 14 municipalités bilingues rurales membres de l'AMBM (environ 71 %) bénéficieront directement de cette même entente :

- Municipalité rurale de Montcalm (Letellier, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste)
- Municipalité rurale de Taché (Landmark, Lorette, Sainte-Geneviève)
- Municipalité rurale de De Salaberry (Otterburne)
- Ville de Powerview-Pine Falls (Powerview, Pine Falls)
- Municipalité rurale de Alexander (Saint-Georges)
- Ville de Sainte-Anne
- Municipalité rurale de Saint-Laurent (Saint-Laurent)
- District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes
- District urbain local de Saint-Léon
- Municipalité rurale de Ellice-Archie (McAuley)



ACCÉLÉRER LE VIRAGE DES PRAIRIES VERS L'ADOPTION DE VÉHICULES À ÉMISSION ZÉRO

Le 11 février 2022, Ressources naturelles Canada (RnC) annonçait un investissement de 300 000 \$ envers la filiale de l'AMBM, Éco-Ouest Canada (ÉOC), dans le cadre de l'Initiative de sensibilisation aux véhicules à émission zéro (ISVEZ). Ce financement allait permettre à ÉOC de concevoir et de déployer une série de webinaires et d'ateliers destinés à accroître et accélérer le virage des Prairies canadiennes vers l'adoption de véhicules à émission zéro.

Depuis près de 15 ans, ÉOC incarne l'engagement et la contribution du leadership municipal bilingue du Manitoba en matière d'économie verte dans l'ensemble de l'Ouest canadien. À prime abord, le mandat d'ÉOC consiste à accompagner les petites et moyennes municipalités canadiennes et leurs collectivités à opérer et à réussir leur transition énergétique dans une perspective de développement économique responsable et durable.

Le ministère ne pouvait choisir un meilleur « véhicule » qu'ÉOC pour mener ce projet de société. Ce faisant, RnC fait le choix stratégique de capitaliser sur l'expertise de pointe, la connaissance du milieu et la crédibilité de l'organisme en matière d'économie verte dans la grande région des Prairies.

Cet investissement de RnC dans le cadre de l'ISVEZ cadre parfaitement avec la vision de la Stratégie de relance économique municipale 2021-2024 puisque 80 % des projets d'infrastructures sont en lien avec des initiatives de développement durable pour un investissement global de 222,4 millions de dollars.

RECENSEMENT 2021 : TOUS ENSEMBLE POUR BÂTIR DES COLLECTIVITÉS FRANCOPHONES ET BILINGUES PLUS FORTES ET PROSPÈRES

En juin 2021, à l'occasion du lancement des actions entourant le recensement 2021, l'AMBM joignait joint sa voix à celle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et de la Société de la francophonie manitobaine (SFM) pour encourager les citoyens à bien lire les questions portant sur les langues et à y répondre en fonction de leur réalité.

L'AMBM salue la FCFA et ses alliés pour leur travail colossal ayant permis de faire ajouter de nouvelles questions à l'intérieur du recensement pour mieux mesurer le fait français à travers le Canada. En particulier, ces questions permettront de dénombrer les enfants et les jeunes qui ont le droit de recevoir leur éducation en français dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et des autres écoles de français langue première au pays. L'ajout de ces questions constitue un point tournant pour la pérennité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), en plus de fournir aux municipalités membres des données probantes pour mieux appuyer ces dernières.

L'AMBM et ses membres s'emploient au quotidien à renforcer le partenariat CLOSM-municipalités. Un portrait juste du fait français au Manitoba et au Canada nous permettra de bien cibler nos actions afin de multiplier les retombées directes sur la vitalité des CLOSM et bâtir ensemble des collectivités encore plus fortes, inclusives et résilientes.



CDEM

CATALYSER L'ÉCONOMIE LOCALE

En tant que moteur de développement économique au service des municipalités bilingues du Manitoba, le CDEM offre une programmation riche dans les secteurs de l'employabilité et de l'immigration, du développement économique communautaire, de l'appui aux entreprises, de la jeunesse et du tourisme.

Sa prestation de services sous-tend habituellement la tenue de multiples rencontres en face à face, ainsi que l'organisation de formations et d'événements regroupant de multiples acteurs des collectivités bilingues.

LES RÉALISATIONS-CLÉS DU CDEM DURANT LA PÉRIODE

Appui aux entreprises

Le CDEM offre une multitude de services aux gens d'affaires francophones et francophiles qui souhaitent utiliser le bilinguisme comme valeur ajoutée dans l'essor économique du Manitoba. Ses conseiller.ère.s en affaires offrent leur expertise pour toutes les étapes clés qui touchent à la création et la vie d'une entreprise.

La période 2021-2022 a généré les résultats suivants :

- Création de 124 nouvelles entreprises : 49 par des entrepreneures, 11 par des entrepreneur.e.s Métis et 65 par des immigrant.e.s dont les projets ont généré un effet levier de 1 084 500\$
- Création de 275 nouveaux emplois
- Création de 83 entreprises à l'urbain portant un effet levier de 4 025 500\$
- Création de 41 entreprises au rural portant un effet levier de 9 343 267\$
- Création de 17 entreprises touristiques portant un effet levier de 3 265 267\$
- Aide à la rédaction de plans d'affaires : 65 instances d'interaction avec des entrepreneur.e.s en devenir
- Offre de services consultatifs auprès de 578 client.e.s
- Top Chrono - Concours de pitch pour entrepreneurs: le CDEM a atteint le maximum de 7 participant.e.s



Développement économique communautaire (DÉC)

Le secteur du DÉC offre une gamme de services qu'il a affiné depuis plus de 25 ans d'expérience en développement de projets communautaires.

Le tableau ci-après représente les actions porteuses de résultats tangibles en 2021-2022 auprès des 15 municipalités bilingues du Manitoba :

2021

15 municipalités bilingues servies
Population: 266 500
Nombre de bilingues au MB: 106 000

3 profils d'attractions des investissements
14 communautés sur Townfolio

23 projets communautaires complétés
23 en cours d'élaboration

580,200 \$ investis
3,620,962 \$ générés par effet levier

8 planifications stratégiques
158 partenairats

2022

15 municipalités bilingues servies
Population: 266 500
Nombre de bilingues au MB: 106 000

2 profils d'attractions des investissements
14 communautés sur Townfolio

18 projets communautaires complétés
25 en cours d'élaboration

52,000 \$ investis
3,620,962 \$ générés par effet levier

6 planifications stratégiques
Plus de 40 partenairats

Tourisme

Le secteur tourisme du CDEM s'implique en participant à plusieurs projets, régionaux, provinciaux et/ou fédéraux afin de continuer à supporter et encourager le développement des produits et services touristiques bilingues au Manitoba. Il offre des services d'appui aux entrepreneurs.e.s bilingues et aux 15 communautés bilingues au sein de la province. Le secteur tourisme fait la promotion du tourisme comme vecteur économique et s'inscrit dans la stratégie de corridor touristique francophone pancanadien du RDÉE Canada.

Bonjour Manitoba est la marque de commerce du volet touristique au CDEM. Cette marque met en valeur les municipalités bilingues rurales et leurs produits touristiques – des produits uniques reflétant l'héritage distinctif des francophones et Métis du Manitoba.

1. PROGRAMME BONJOUR MANITOBA

32 projets en cours ou finalisés

69 entreprises créées ou soutenues

14 emplois créés ou maintenus

1,025,256 \$ investis dans les projets touristiques

3 millions \$ générés par effet levier

13 formations

200 participants

2. PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE ET TOURISTIQUES SOUTENUS PAR LE CDEM EN 2021-2022

ALEXANDER

- Rampe de mise à l'eau à Traverse Bay
- Étude des besoins pour l'aménagement des terrains municipaux

DE SALABERRY

- Zone industrielle et commerciale de la municipalité rurale
- Rénovations de l'aréna de Saint-Malo

ÎLE-DES-CHÊNES

- Programme éducatif à Wildlife Haven

LA BROQUERIE

- Sentier des pionniers
- Golf La Broquerie: ventes à emporter
- Ferme de fleurs Masagana Flower Farm & Studio
- Expansion de la garderie Les P'tits Brisous

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

- Construction d'une résidence 55+
- Aspen Winds/Vents de tremble: site internet bilingue
- Parc commercial

POWerview-PINE FALLS

- Étude de rénovation pour la piscine communautaire

RITCHOT

- A Maze in Corn: tubes, toboggan et équipement
- Prairie Berry: Expériences de charcuterie et confiture
- Garderie

SAINTE-AGATHE

- Nouveau site web pour la CDI de Sainte-Agathe
- Aménagement du Parc Cheyenne

SAINTE-AMBROISE

- Camping Surfside Beach : Site web et aménagement

QUARTIER RIEL

- Ouverture de garderies à Windsor Park, Saint-Vital, Transcona, Sage Creek
- Brasserie Nonsuch: Expérience bière et franco-métis
- Prairie Gal Fishing: Excursion traîneau à chiens
- Prairie Vélo: Excursions à vélo adaptées
- Brasserie Kilter: création de vidéos bilingues
- Maison Gabrielle-Roy: Pièce de théâtre
- Maison des artistes: Planification stratégique
- Création d'un studio multimédia
- Promotion de la garderie francophonie à l'USB
- Publication d'un magazine sur le développement durable
- Expansion d'un nouveau centre Flavie-Laurent
- Construction d'un centre d'accueil au CCFM
- Parc La Vérendrye
- Parc Vermette

SAINTE-ANNE

- Chemin Dawson: Musée Dawson, boutique en ligne
- Maison de ferme Dawson Trail : expériences et ateliers

SAINTE-GEORGES

- Appui avec le musée et la boutique en ligne
- Borealis Beading: expérience et vidéos d'ateliers de perlage

SAINTE-JEAN-BAPTISTE

- Construction d'un abri pique-nique
- Esprit du lieu

SAINTE-JOSEPH

- Musée de Saint-Joseph: Plan de conception et construction

SAINTE-LAURENT

- Centre du patrimoine Métis
- Kiosque de la plage Saint-Laurent
- Bande passante Starlink à Saint-Laurent
- Rénovation de la résidence des aînés

SAINTE-LAZARE

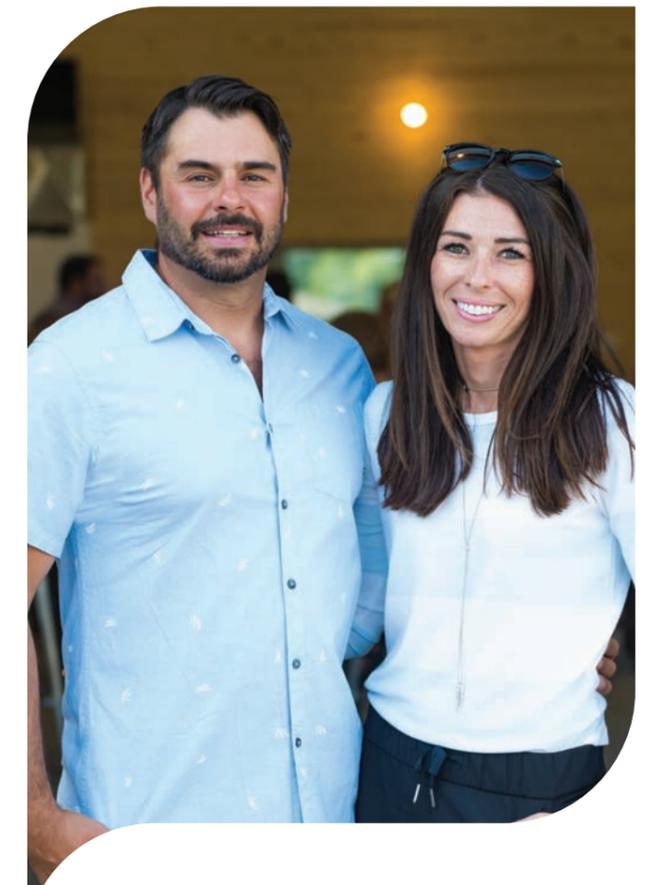
- Fort Ellice : aménagement du site, levée de fonds et engagement des Premières nations
- Garderie

SAINTE-PIERRE-JOLYS

- Planification stratégique CDC Saint-Pierre-en-Boom
- Expérience Métisse B & B Sayzoons
- J'em Nature
- J'em Bistro: expériences et pique-nique
- Lucky Luc's Bar and Grill: ventes en ligne
- Banque de bénévoles pour le village
- Formation EDAM Modules 1 et 2

SOMERSET

- Planification stratégique CDC Somerset
- Formation: What is a CDC?
- Sondage sur le maintien et expansion des entreprises



TACHÉ

- Planification stratégique de la municipalité
- Formation: What is a CDC?
- Centre du Canada : Plan secondaire et installation eau et hydro
- Formations EDAM modules 1 et 2

AUTRES PROJETS

- Fonds pour la large bande universelle (Municipalité rurale de De Salaberry, Municipalité rurale de Taché, Municipalité rurale de La Broquerie, Village de Saint-Pierre- Jolys, District urbain local de Sainte-Agathe, Ville de Sainte-Anne, Corporation de développement communautaire (CDC) et Municipalité rurale de Saint-Laurent.
- Planification stratégique Arthécom.
- Planification stratégique Southeast Chamber of Commerce (Ste-Anne, Ritchot, Taché)
- Atelier Achat local (De Salaberry, Taché, Alexander).
- Élaboration d'une échelle salariale pour EDO (EDAM).

Employabilité

Le CDEM offre des programmes d'employabilité conçus pour aider les personnes francophones à obtenir et garder un emploi au Manitoba. Chaque programme aide à développer les habiletés d'employabilité en apprenant, entre autres, à rédiger un curriculum vitae et une lettre de motivation. Des techniques d'entrevue et d'autres astuces pour réussir la recherche d'emploi au Manitoba sont également offerts par le CDEM.

Bilan des actions en 2021-2022 :

1. SERVICES ADAPTÉS

- 14 personnes ont reçu une formation en employabilité
- 6 personnes ont décroché un emploi
- 8 personnes sont encore en formation

2. EMPLOI POUR TOUS

- 41 participant.e.s formé.e.s en employabilité
- 33 participant.e.s ont trouvé un emploi, 4 sont retourné.e.s aux études
- Taux de réussite : 80 %

3. DESTINATION EMPLOI

- 24 jeunes formé.e.s en employabilité : 5 semaines de formation et 11 semaines de stage
- 7 nouveaux employeurs

4. PASSEPORT EMPLOI

- 50 client.e.s formé.e.s en employabilité
- 40 personnes ont décroché un emploi après la formation
- Taux de réussite : 80%

5. PROGRAMME PANCANADIEN DE MENTORAT

- Projet réalisé en partenariat avec la SÉO Ontario et SDECB
- 17 candidat.e.s placé.e.s en entreprise
- 21 entreprises ont participé au programme

6. SERVICES PRÉ-DÉPART

- 23 candidat.e.s à l'immigration ont été pris.es en charge

7. ESPACE EMPLOI (FOIRES D'EMPLOI)

- 14 octobre 2021 et 17 mars 2022
- Approximativement 117 participant.e.s
- 40 employeurs
- Plus de 500 entrevues d'embauche réalisées

Immigration

Le secteur Employabilité et Immigration du CDEM a pour mandat de travailler avec les candidat.e.s francophones qualifié.e.s. Le CDEM fait la promotion du volet Invitation au Manitoba du PCM auprès de la communauté francophone du Manitoba et appuie le processus d'immigration de tous les client.e.s francophones admissibles.

En 2021-2022 :

- 410 candidat.e.s ont participé à une visite exploratoire
- 332 demandes ont été approuvées
- 500 candidat.e.s ont visité le kiosque du CDEM lors du salon Destination Canada
- Plus de 29 000 visionnements ont été générés sur Facebook et 6 000 inscriptions ont été reçues pour l'atelier en ligne « Comment immigrer au Manitoba »
- Une vidéo-témoignage a été réalisée avec Julie Cordova au sujet de la visite exploratoire



Jeunesse

Le secteur jeunesse du CDEM développe en continu une programmation riche visant à stimuler l'esprit entrepreneurial des jeunes francophones et francophiles du Manitoba et ce, dès l'âge de 9 ans.

En 2021-2022, le CDEM a connu des succès retentissants à l'intérieur des 7 programmes qu'il déploie dans ce secteur :

1. PROGRAMMES SCOLAIRES : LITTÉRATIE FINANCIÈRE, ENTREPRENEURIAT ET DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

- 140 programmes scolaires
- 2 298 participant.e.s
- 23 écoles / 3 divisions scolaires
- Programmes réalisés en partenariat avec Apprentissage Illimité, JA Manitoba et la Caisse GF

2. CARRIÈRES ET MÉTIERS

- Un monde de choix : journée d'exploration des métiers présentée en mode virtuel

3. CAMP ENTREPRENEURIAT

- 1 camp virtuel
- 3 participants
- 3 micro-entreprises

4. CONCOURS DE PITCH

- 3 jeunes entrepreneur.e.s ont participé au concours de pitch dont 2 au rural

5. ÉTÉ EN AFFAIRES

- Création de 14 entreprises : 18 personnes inscrites au programme
- Participation de 9 femmes et 9 hommes dont 12 personnes considérées comme provenant de minorités visibles

6. CANAL DES JEUNES ENTREPRENEURS DES MINORITÉS VISIBLES

- Création d'un conseil d'administration regroupant 5 membres (4 rencontres virtuelles)
- Recrutement total de 16 membres
- 3 à 4 activités de réseautage / ateliers / formations menés par le Canal avec les autres organismes

7. PROGRAMME TRAVAILLEUR INDÉPENDANT (TI)

- 4 entreprises créées : 5 personnes inscrites
- Continuité du programme, 5 participant.e.s par année



Projets d'envergure

En 2021-2022, le CDEM a soutenu la réalisation des projets d'envergure suivants :

1. INFRASTRUCTURE DIGITALE

- Partenariat avec Valley Fiber
- 8 municipalités ont signé une entente de connectivité et trois autres ont manifesté leur intérêt
- Un investissement direct de plus de 100 millions de dollars en infrastructures dans les municipalités bilingues du Manitoba
- Connexion à l'Internet Starlink dans la Municipalité rurale de Saint-Laurent

2. PROJET DE FORESTERIE

PROJET DE BIOCHAR EN ALBERTA

- Grâce au transfert de technologie d'un partenaire des Premières Nations de Horse Lake, le projet forestier a généré des solutions pour les résidus de bois.

TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE

- Une attention particulière de la part du groupe de travail a été offerte afin de cartographier et de suivre l'évolution de l'infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Manitoba. Un comité technique représentant les 4 Premières Nations a été formé afin d'alléger le processus décisionnel.



Marketing et communications

L'équipe du marketing et des communications du CDEM a été active en 2021-2022 en soutenant les projets des divers secteurs d'activités, notamment par les actions suivantes :

FACEBOOK

- 5 646 abonné.e.s (augmentation de 22 %)

YOUTUBE

- 33 vidéos réalisées
- 36 700 visionnements

INFOLETTRE

- Création d'une nouvelle infolettre mensuelle
- 1 450 abonné.e.s

CDEM.COM

- Nouveau site web lancé en juin 2021
- 63 754 visites sur le site

CÉLÉBRATIONS 25E CDEM - RECONNAISSANCE DES PIONNIERS

- Diane Dubé, Saint-Georges
- Paul Grenier, Saint-Léon
- Jeannot Robert, Sainte-Agathe (posthume)
- Rénaud Parent, Saint-Joseph
- George Rajotte, Winnipeg
- Gilbert Robert, Winnipeg (posthume)
- Réalisation de 7 capsules vidéos avec des personnes marquantes de l'histoire du CDEM

NOS MEILLEURS VŒUX DE RETRAITE À LOUIS ALLAIN

À la barre du CDEM depuis 2007 en tant que directeur général, M. Louis Allain quittera ses fonctions à l'automne 2022 pour prendre une retraite bien méritée.

Grand bâtisseur de la francophonie manitobaine, pendant les 15 dernières années, Louis a été une grande force au sein du CDEM et de l'ensemble du Groupe AMBM. Il a su mener le moteur de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba vers de nombreux accomplissements grâce à ses qualités de visionnaire, de développeur et de diplomate.

Au nom du leadership municipal bilingue du Manitoba, nous le remercions très sincèrement pour toutes ces années de bons et loyaux services, de même que pour son important legs qui a fait une différence positive dans la prospérité de nos municipalités membres.

Énergique, passionné et jeune de cœur, Louis amorcera dès lors retraite active pour mettre à profit son sens des affaires et son esprit stratégique dans le domaine du commerce international. Nous lui souhaitons une excellente continuité et le meilleur des succès dans ses projets à venir.



ÉOC

STIMULER LE VIRAGE ÉCORESPONSABLE DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX

Depuis 2008, Éco-Ouest Canada (ÉOC) a accompagné plusieurs dizaines de collectivités dans le développement de leur inventaire d'émissions de GES et de leur plan d'action local en matière de changements climatiques (PALCC).

Les gouvernements municipaux font aussi confiance à ÉOC pour les appuyer dans la planification et la mise en œuvre de projets majeurs en économie verte. Dans l'ensemble de ses interventions, ÉOC s'assure de faire appel aux technologies innovantes d'entreprises manitobaines et canadiennes pour appuyer un développement durable répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. ÉOC appuie activement la poursuite de l'objectif de la carboneutralité visant à ce que notre économie n'émette pas de gaz à effet de serre ou compense ses émissions, notamment par des mesures comme la plantation d'arbres ou l'utilisation de technologies qui peuvent capter le carbone avant qu'il ne soit rejeté dans l'air.

LES RÉALISATIONS-CLÉS D'ÉOC DURANT LA PÉRIODE

Transport – véhicules à zéro émission

Valeur totale des projets véhicules à zéro émission appuyés par Éco-Ouest Canada : 3 077 523 \$

- Installation de 31 bornes de recharge niveau 2 installées et actives dans 13 municipalités du Manitoba.
- Financement de Ressources naturelles Canada pour l'installation de 100 bornes de recharge niveau 2 au Manitoba et en Saskatchewan.
- Initiative de sensibilisation aux véhicules à zéro émission.
- Demande de financement pour l'optimisation du parc de véhicules municipaux dans la municipalité de North Battleford.
- Demande de financement pour Stonewall and Area Mobility Services.
- Développement de l'initiative de transport régional et interrégional Transport Sud-Est, au Manitoba.



Économie circulaire

Valeur totale des projets en valorisation des déchets appuyés par Éco-Ouest Canada : plus de 20 millions \$

- Appui à la réalisation de l'étude de faisabilité de Dunnottar pour les options technologiques et les possibilités de réacheminement des déchets à l'échelle régionale.
- Partie prenante de l'équipe provinciale qui développe un projet pilote pour le recyclage des appareils électroménagers.
- Désignation d'ÉOC par la province du Manitoba à titre de fournisseur de services de mesure et d'évaluation pour le tout premier Green Impact Bond.

Efficacité énergétique

Valeur totale des projets en efficacité énergétique appuyés par Éco-Ouest Canada : plus de 25 millions \$

- Demande de fonds soumise au ministère PrairiesCan pour un projet pan-Prairies avec QUEST (national), MCCAC (Alberta), CEA (Colombie-Britannique), dans le cadre du Programme d'accélération des collectivités à consommation nette zéro.
- Établissement d'un contrat de deux ans avec Efficacité Manitoba, Municipalité rurale de De Salaberry, Village de Saint-Pierre-Jolys et District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes (Municipalité rurale de Lorne).
- Élaboration d'une initiative de financement de l'efficacité communautaire entre l'AMBM et la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

Quelques perspectives d'avenir

ÉLECTRIFICATION DU TRANSPORT

- Installation de plus de 150 bornes de recharge d'ici 2024.
- Campagne de sensibilisation aux véhicules électriques au Manitoba et en Saskatchewan.

PROJET DE TRANSPORT DU SUD-EST DU MANITOBA

- Étude de faisabilité : partenariat avec la Municipalité rurale de Piney, située à l'Est de la rivière Rouge et au Sud de l'Autoroute transcanadienne. Un projet qui touchera 14 municipalités et les Premières Nations (population totale de 60 000 personnes).

GREEN IMPACT BOND / ÉOC GESTIONNAIRE DE PROJET POUR LA PROVINCE DU MANITOBA

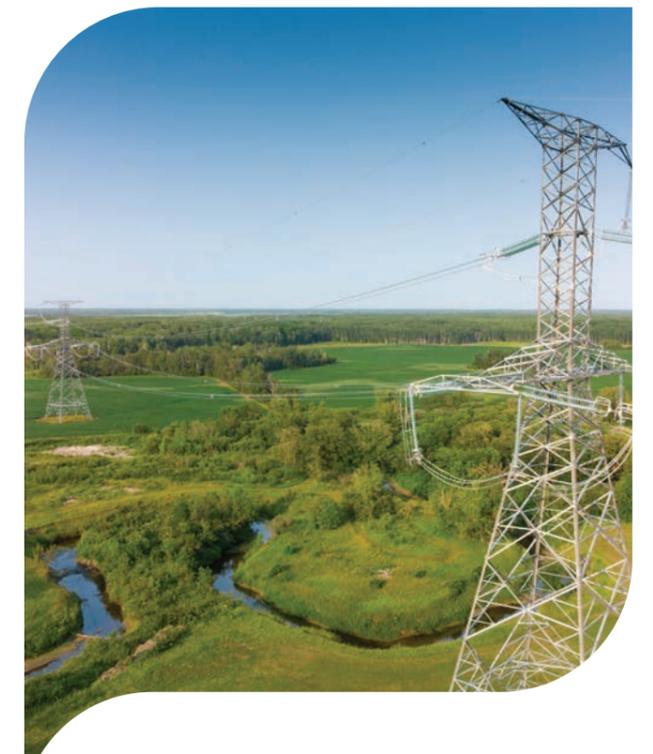
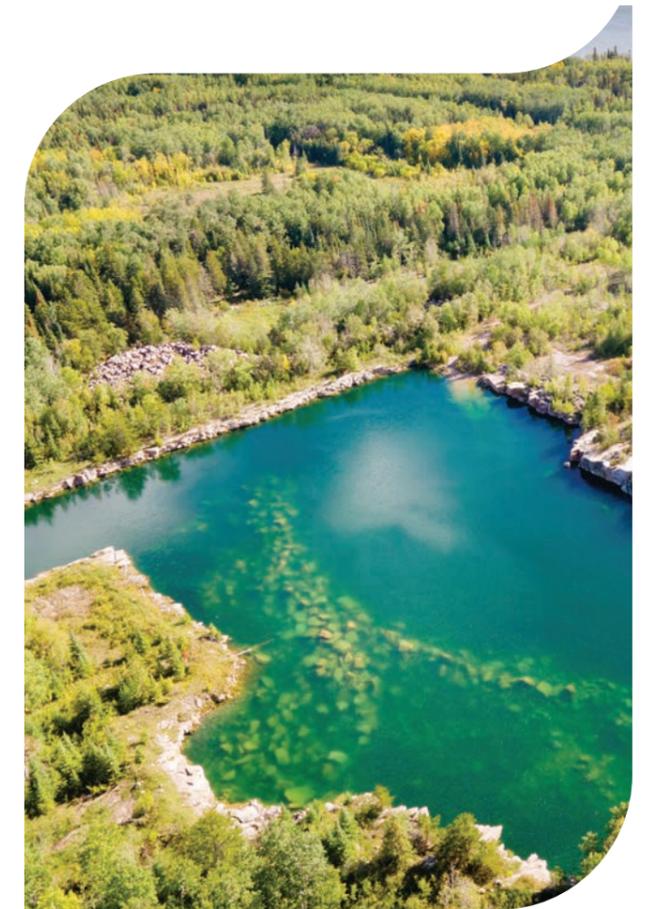
- Technologie de pointe pour la transformation et la réutilisation des matières organiques.
- Développement d'une approche pour la quantification des émissions de gaz à effets de serre (GES) pour la vente possible de crédits carbone.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Programme d'accélération des collectivités à consommation nette zéro.
- Conseiller en efficacité énergétique pour trois municipalités bilingues (Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Pierre-Jolys, Municipalité rurale de De Salaberry).

STRATÉGIES POUR FAIRE AVANCER LES MUNICIPALITÉS VERS LA CARBONEUTRALITÉ

- Apporter des améliorations progressives.
- Utiliser des outils et des mesures normalisés.
- Documenter les pratiques durables.
- Contrôler les performances.
- Partager les pratiques exemplaires.
- Vision globale et valeurs locales.



LES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA

- | | | |
|--|---|--|
| 1 Municipalité rurale de Alexander | 6 Municipalité rurale de Ritchot | 11 Ville de Sainte-Anne |
| 2 Municipalité rurale de De Salaberry | 7 Municipalité rurale de Saint-Laurent | 12 District urbain local de Saint-Léon |
| 3 Municipalité rurale de Ellice-Archie | 8 Municipalité rurale de Taché | 13 Village de Saint-Pierre-Jolys |
| 4 Municipalité rurale de La Broquerie | 9 Ville de Winnipeg | 14 District urbain local de Somerset |
| 5 Municipalité rurale de Montcalm | 10 District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes | 15 Ville de Powerview-Pine Falls |



Merci aux gouvernements du Canada et du Manitoba pour leur appui à notre mission ainsi que leur soutien financier.



ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS
BILINGUES DU MANITOBA

ASSOCIATION OF MANITOBA
BILINGUAL MUNICIPALITIES

T 204 289 4077
E INFO@AMBM.CA

219-614, RUE DES MEURONS,
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 2P9

   @GroupeAMBM

AMBM.CA